



ARDENNES THIÉRACHE



# LE MAGAZINE

## MAI 2021

### CONCERTATION DES HABITANTS

ATELIERS DE DISCUSSIONS - GRANDS FORUMS - BALADES THÉMATIQUES  
- QUESTIONNAIRES EN LIGNE - ANIMATION ÉCOLES : FAITES VOTRE  
CHOIX !

# SOMMAIRE

PAGE 3- 5

La Concertation

PAGE 6-7

Tourisme

Aux lits Ardennais

Nouveaux Sentiers

PAGE 8-9

Vote du Budget

Aides aux entreprises

PAGE 10-11

Aménagement du

territoire - PLUi

ORT

PAGE 12-13

Petite enfance

PAGE 14

Santé : la  
vaccination

avance

PAGE 15

Le festival des  
petits signes

musicaux

**En application des règles du code électoral et compte tenu de la candidature du Président de la Communauté de communes, Miguel Leroy, aux élections régionales, ce numéro ne commence pas par le traditionnel édito.**

## Quelques mots sur ce magazine :

Ce numéro de mai 2021 voit le lancement de la concertation territoriale qui offre la possibilité à tous les habitants de participer, débattre et soumettre leurs propositions pour la construction du projet de territoire Ardennes Thiérache 2030.

Cette concertation se déroulera en deux temps ; un premier temps en mai-juin et un second temps à la rentrée de septembre. De nombreuses possibilités pour participer vous sont proposées. Ce magazine vous présente en détails les différents modules.

Ce magazine est également l'occasion de revenir sur le budget qui a été voté par le conseil communautaire. L'objectif est de donner à chacun, de manière totalement transparente, la meilleure lisibilité et compréhension des dépenses et des recettes qui sont votées.

les campagnes de dépistage par tests salivaires. Nos équipes de nettoyage poursuivent leur travail avec une exigence accrue et, depuis le mois de janvier, elles assurent la distribution des repas en classe. Là encore il s'agit de ralentir la progression du virus.

## Le développement du territoire est au coeur de l'action d'Ardennes Thiérache :

La vocation de la Communauté de communes est d'assurer un développement harmonieux du territoire en accompagnant les différents secteurs qui le composent. Ainsi, nous soutenons économiquement les agriculteurs et les entrepreneurs du territoire en renouvelant et rénovant nos dispositifs d'aides. Simplifiées, celles-ci devraient gagner en clarté et en efficacité.

Dans le même temps, nous stimulons le développement du secteur touristique en investissant dans des projets de grandes ampleurs comme le Centre d'hébergement de Liart, qui ouvrira ses portes au début de l'été, ou en poursuivant le développement d'équipements à l'étang de la motte pour offrir de meilleurs services aux visiteurs. Ceux-ci pourront bientôt profiter de nouveaux sentiers de randonnées dont les tracés sont en cours de finalisation avec les communes, preuve de la bonne coopération qui existe entre la Comcom et ses communes.

Enfin, l'aménagement du territoire ne saurait se faire sans prendre en compte les acteurs locaux, c'est tout l'objectif du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal qui se poursuit. Les programmes de l'État, comme le dispositif « petite ville de demain » obtenu par Signy-le-Petit ou encore l'Opération de Revitalisation des Territoires (ORT) permettront de redynamiser nos coeurs de villages et renforcer le cadre de vie attractif propice au développement à long terme d'Ardennes Thiérache.

L'été devrait nous permettre de retrouver nos animations culturelles comme le Festival des Petits signes musicaux ou encore le Cinéma en plein air.

**Ardennes Thiérache poursuit son action dans la gestion de la crise sanitaire, accompagnant les écoles et les professionnels de santé :**

Depuis plus d'un an, la Communauté de communes mobilise ses équipes pour freiner la propagation du virus. La vaccination progresse rapidement, notamment grâce au soutien de notre personnel dans la gestion des rendez-vous. Un service qui facilite le travail des soignants, la vie des patients et permet une meilleure gestion des stocks de vaccins.

Nos équipes sont également présentes dans les écoles pour accompagner

ARDENNES THIERACHE

@ARDENTHIERACHE

ARDENNESTHIERACHE

ARDENNES-THIERACHE.COM



COMMUNAUTE DE  
COMMUNES

4-6 impasse de la fontaine

08260 Maubert-Fontaine

03 24 26 13 31

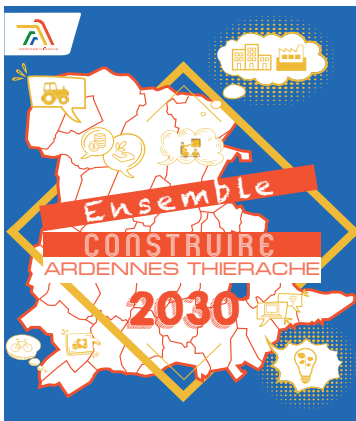
www.ardennes-thierache.com

REDACTION ET PHOTOS  
ARDENNES THIERACHE

DIRECTEUR DE PUBLICATION  
MIGUEL LEROY

IMPRESSION  
FUSION GRAPHIC

## LA CONCERTATION C'EST PARTI !



GRANDS FORUMS  
ATELIERS DE DISCUSSIONS  
BALADES THÉMATIQUES  
ANIMATIONS ÉCOLES  
QUESTIONNAIRES EN LIGNE

Imaginer, partager et construire  
NOTRE PROJET DE TERRITOIRE  
www.ardennes-thierache.com

Après les différents reports liés à la crise COVID, la Concertation territoriale va enfin pouvoir se lancer dans respect des mesures sanitaires. L'objectif : recueillir les propositions des habitants pour construire ensemble le projet de territoire pour 2030.

Pour pouvoir donner la parole au plus grand nombre, Ardennes Thiérache multiplie les moyens de participer :

- ✓ ATELIERS DE DISCUSSIONS ET GRANDS FORUMS
- ✓ BALADES THÉMATIQUES
- ✓ FIL DE DISCUSSION ET QUESTIONNAIRE EN LIGNE
- ✓ ANIMATION « MON ÉCOLE, MON TERRITOIRE POUR DEMAIN »

A chacun de choisir son (ses) moyen(s) favori(s) !

**INSCRIPTION : [CONCERTATION@ARDENNESTHIERACHE.FR](mailto:CONCERTATION@ARDENNESTHIERACHE.FR)**

### DES ATELIERS DE DISCUSSIONS

Des ateliers de discussions ou groupes de paroles sont organisés sur le territoire, dans les villages pour recueillir directement la parole des habitants.

Ces groupes, de 5 à 10 personnes, sont animés par des habitants qui ont été formés et ont accepté de donner de leur temps bénévolement.

Ils sont ouverts à tous quelque soient l'âge, le genre, la catégorie socio-professionnelle ou les convictions politiques.

Les idées et propositions émises lors de ces ateliers sont recueillies et seront discutées lors des grands forums.



### AUX GRANDS FORUMS

Deux grands forums sont organisés les samedi 3 juillet à Maubert-Fontaine et 2 octobre à Liart. Ces forums regroupent des temps d'information, de débats, d'ateliers, de projections de reportages, mais aussi de moments conviviaux et ludiques.

Ils sont ouverts au plus grand nombre afin de confronter les idées et échanger. Ils seront animés par notre prestataire Rouge Vif Territoire et se dérouleront de 9h à 14h30.

Selon l'évolution de la crise sanitaire, une pause déjeuner sera prévue, avec sandwiches et mignardises, si possible en extérieur afin de limiter les interactions et respecter la distanciation physique.





## BALADES THÉMATIQUES



Un territoire, cela se vit physiquement et humainement. Quoi de mieux que de se rendre sur place pour se rendre compte de ce qui se passe ?

Nous vous proposons de partir ensemble à la rencontre des acteurs qui ont engagé des initiatives, de discuter des enjeux et des solutions directement sur place.

2 balades regroupant une trentaine de personnes seront proposées. Les thématiques retenues sont :

### AMÉNAGEMENT DES COEURS DE VILLAGE

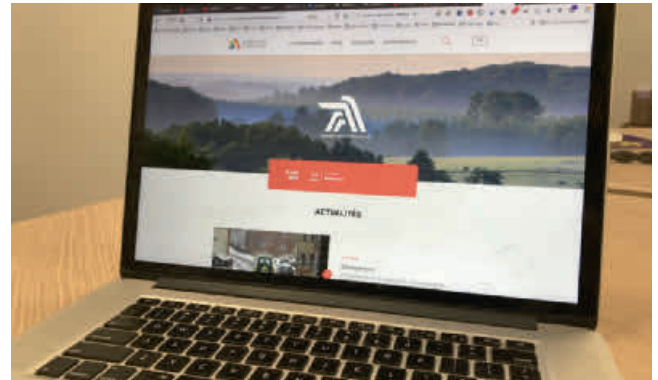
autour de Rumigny et Bossus-les-Rumigny le 19 Juin

### DÉVELOPPEMENT TOURISTIQUE

autour de Servion et Remilly-les-Pothées le 11 septembre



## DISCUSSIONS ET QUESTIONNAIRES EN LIGNE



Pour permettre à chacun de s'impliquer quand il le veut, de participer aux échanges et à la réflexion, sans trop se préoccuper de risquer de manquer une réunion, des discussions seront organisées sur la page Facebook de la Communauté de communes. Des débats, alimentés par le travail des ateliers de discussions, vous seront proposés.

Des questionnaires vous seront également proposés sur le site d'Ardennes Thiérache. Simples et rapides ils permettront à chacun de donner son avis. Pour ceux qui souhaitent approfondir certains sujets, des questionnaires par thématiques seront également disponibles.

Pour plus d'informations, rendez-vous sur

**[ARDENNES-THIERACHE.COM](http://ARDENNES-THIERACHE.COM)**

## LA CONCERTATION DANS LES ÉCOLES AUSSI

Les enfants d'aujourd'hui sont les adultes de demain. Dès lors, pour construire le projet Ardennes Thiérache 2030, il est apparu logique aux élus de faire participer ceux qui vivront et feront vivre notre territoire demain.

Avec le cabinet Rouge Vif territoire, la commission a souhaité mobiliser les élèves de CM1 - CM2 des écoles du territoire autour du thème « Mon école, mon village, mon territoire pour demain ». En 2030, ces élèves auront 18 à 20 ans.

Pour cela, la Communauté de communes a pu compter sur le dynamisme et la compétence des professeurs des écoles et des directeurs de son territoire qui se sont associés au projet et ont permis de le faire évoluer.

Les élèves sont invités à imaginer Ardennes Thiérache 2030 et à présenter le projet sous une forme créative. Les parents sont chaudement invités à aider leurs enfants. Un bon moyen d'apprendre et d'échanger

entre génération sur la vision du territoire.

Les résultats seront débattus en classes puis exposés lors des deux journées de Grand Forums. De quoi donner à réfléchir aux participants.

Une affaire à suivre donc.



# AGENDA DE LA CONCERTATION

## MAI - JUILLET



### ATELIERS DE DISCUSSIONS

6 animateurs organisent des ateliers de discussions de 5 à 10 personnes autour des 5 thèmes de la concertation, partout sur le territoire.

### MAI - OCT



#### MON ÉCOLE, MON VILLAGE POUR DEMAIN

Les élèves de CM1 - CM2, ainsi que leurs parents, sont invités à imaginer leur territoire en 2030.

### 19 JUIN



#### BALADES 1

Au fil d'un parcours sélectionné, le groupe aborde différents enjeux sur le thème de la revitalisation des centres bourgs. Ouvert à tous sur réservation

### 3 JUILLET



#### GRAND FORUM 1

A Maubert -Fontaine, de multiples ateliers abordant les 5 thèmes sont animés toute la journée. Ouvert à tous sur réservation

### 11 SEPT



#### BALADES 2

Au fil d'un parcours sélectionné, le groupe aborde différents enjeux sur le thème du développement touristique. Ouvert à tous sur réservation

### 2 OCT



#### GRAND FORUM 2

A Liart de multiples ateliers abordant les 5 thèmes sont animés toute la journée. Ouvert à tous sur réservation

## MAI - JUIN



### E-CONCERTATION

Des débats sont animés en ligne sur le Facebook de la Comcom. Des questionnaires sont proposés sur le site de la Comcom.

## CENTRE D'HÉBERGEMENT AUX LITS ARDENNAIS

La Communauté de communes, en étroite collaboration avec la commune de Liart, termine la réhabilitation et transformation de l'ancien bâtiment qui accueillait à l'origine le lycée agricole en centre d'hébergement.

L'objectif pour Ardennes Thiérache : développer le tourisme en proposant une offre d'accueil grande capacité, jusqu'ici absente du territoire. Il offre ainsi la possibilité aux colonies de vacances, séminaires d'entreprises, groupes de randonneurs, événements familiaux, etc... de pouvoir se loger en un seul et même lieu pour pouvoir rayonner à la découverte d'Ardennes Thiérache.

Loin de faire de la concurrence au secteur privé, ce gîte devrait pouvoir stimuler le secteur en donnant un point d'ancrage aux touristes pour découvrir la nature, les activités, les commerces et producteurs locaux du territoire.



Au delà des travaux, la Communauté de communes investit **122 000 €** en équipements (mobilier, électroménagers, vaisselles...) afin d'apporter le confort nécessaire aux visiteurs.

# 1

SITE

AU CENTRE DU VILLAGE DE LIART

# 22

CHAMBRES

DE 2 A 5 LITS SIMPLES

# 60

PERSONNES

PEUVENT ETRE ACCUEILLIES EN MEME TEMPS

Le gîte permet l'accueil de 60 personnes, comprenant

- ✔ 22 chambres de 2 à 5 lits simples. Chacune des chambres possède une salle de bain avec wc.
- ✔ Un salon spacieux avec bibliothèque
- ✔ Un espace bar
- ✔ Une salle de séminaire dotée d'un visio-projecteur.
- ✔ Une cuisine entièrement équipée
- ✔ Une salle de restauration 60 places

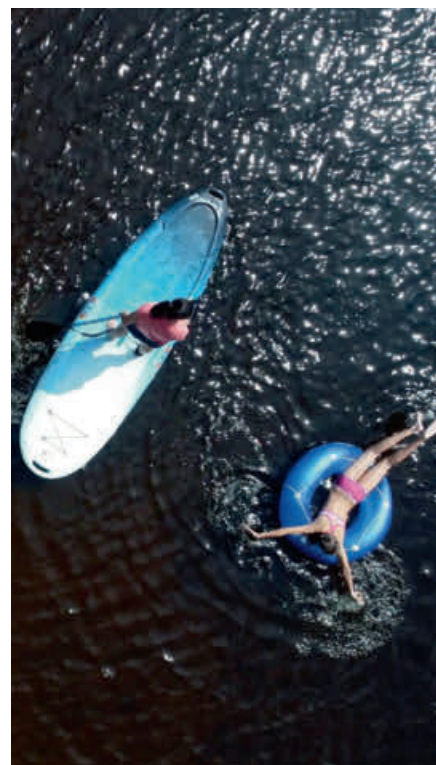
Le wifi est à disposition gratuitement.

Les prix commencent dès 15 euros par personne en basse saison. Le détail des tarifs sera consultable bientôt sur le site d'Ardennes Thiérache rubrique visiter : Aux lits ardennais.

### ÉTANG DE LA MOTTE

Face au succès des années précédentes, la Communauté de communes a investi dans du nouveau matériel afin de contribuer au développement du tourisme et permettre au plus grand nombre de profiter des plaisirs aquatiques offerts par l'étang de la motte.

De nouveaux paddle, pédalo et Waterbike (vélo sur l'eau) vont donc flotter sur l'étang de la motte cet été. La baignade sera toujours surveillée pour la sécurité de tous. Une bonne façon de s'évader en restant près de chez soi.



## DES SENTIERS CET ÉTÉ

Si les habitants connaissent les chemins et circuits autour de leurs villages, ils ignorent souvent les sentiers des communes voisines qui restent difficiles d'accès pour les visiteurs et touristes.

Depuis plus de 2 ans, la Communauté de communes a entrepris un travail avec les communes afin d'arrêter des itinéraires de randonnées en prenant en compte les propriétés privées, exploitations agricoles et spécificités du terrain. Pour cela, la Communauté de communes a été accompagnée d'un cabinet spécialisé qui a effectué un relevé sur le terrain et proposé des tracés.

Les différents itinéraires sont en cours de finalisation par les élus des différentes mairies concernées. Les panneaux d'orientation sont fabriqués par l'Office National des forêts (ONF) et les visuels sont en cours d'élaboration par le Parc Naturel Régional des Ardennes (PNR). Ces sentiers pourront donc être prochainement balisés par nos équipes.

Une offre diversifiée pour le plaisir de tous.



Chaque commune sera traversée par un sentier, formant une boucle allant de 5 à 15km selon les itinéraires, avec des niveaux de difficultés plus ou moins importants. Pour les plus sportifs, un sentier intitulé « Trans-Thiérache » fera le tour du territoire en 7 étapes.

Au cours de l'été, les sentiers deviendront accessibles à toutes les chaussures de randonnée ou de jogging et certains seront même accessibles à vélo.

Vous pourrez très bientôt retrouver tous les parcours sur le site d'Ardennes Thiérache.

## UNE AIRE PAYSAGÈRE A VAUX-VILLAINÉ

Que serait la randonnée sans une pause pour reprendre son souffle, sentir la campagne et admirer le paysage ? Alors, pour reposer les jambes et contenter les yeux, une aire paysagère sera prochainement installée à Vaux-Villaine : banc, table, chaise et table d'orientation afin de pouvoir identifier les éléments alentours.

**Randonnées en Thiérache**

**Vaux-Villaine**

La commune de Vaux-Villaine, située dans une zone, est classée dans le territoire de développement rural du Parc Naturel Régional des Ardennes Thiérache et dans le territoire de développement rural du Parc Naturel Régional de l'Aisne.

Vaux-Villaine possède de nombreux atouts : un patrimoine bâti remarquable de pierre, de bois et de terre, un cadre rural préservé, des paysages de campagne et de forêt, une nature préservée et une eau de qualité.

Le territoire de Vaux-Villaine a été inscrit dans le territoire de développement rural du Parc Naturel Régional des Ardennes Thiérache et dans le territoire de développement rural du Parc Naturel Régional de l'Aisne.

Depuis 2005, le village de Vaux-Villaine est inscrit dans la démarche du label « Village Fleuri » et a pour objectif de valoriser les communes qui favorisent la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Il s'agit d'une démarche volontaire de la commune de Vaux-Villaine et approuvée par le conseil municipal.

Depuis 2005, le village de Vaux-Villaine fait partie du territoire de développement rural du Parc Naturel Régional des Ardennes Thiérache et du territoire de développement rural du Parc Naturel Régional de l'Aisne.

2003 1ère Fleur / 1st Flower

2006 2ème Fleur / 2nd Flower

2008 3ème Fleur / 3rd Flower

2009 1er Prix Régional de mise en valeur du patrimoine rural / 1st Regional Prize for the enhancement of rural heritage

2010 1er Prix National de mise en valeur du patrimoine rural / 1st National Prize for the enhancement of rural heritage

2012 Prix Spécial Régional des Jardins des Senteurs / Special Regional Prize for the Garden of Scents

2016 Prix Spécial Régional Action Pédagogique en partenariat avec l'Albatros 08 / Special Regional Prize for Educational Action in partnership with Albatros 08

2017 4e Fleur / 4th Flower

**Escapade fleurie à Vaux-Villaine**

Depuis 2005, le village de Vaux-Villaine est inscrit dans la démarche du label « Village Fleuri » et a pour objectif de valoriser les communes qui favorisent la création d'un environnement favorable à l'accueil et au bien-être des habitants et des touristes. Il s'agit d'une démarche volontaire de la commune de Vaux-Villaine et approuvée par le conseil municipal.

Depuis 2005, le village de Vaux-Villaine fait partie du territoire de développement rural du Parc Naturel Régional des Ardennes Thiérache et du territoire de développement rural du Parc Naturel Régional de l'Aisne.

Au total **7 000 € HT** d'investissement pour ce mobilier, dont **5 000 € HT** apportés par le PNR pour la mise en valeur de l'espace naturel.

## PROMOTION TOURISME UNE TINY HOUSE

Pour promouvoir le tourisme sur le terrain, la Communauté de communes investit dans une Tiny House, une roulotte en bois qui permet de stocker du matériel et de se déplacer sur les différents sites touristiques, salons, foires, etc...

Cette Tiny house, fabriquée à Auvillers-les-Forges, est en cours de finition. Le coût total est de

**28 236 € HT** dont **15 059 € HT** du fond Européen LEADER.

Elle sera stationnée cet été à l'étang de la Motte pour informer les touristes de passage.



## BUDGET : UN CONTEXTE TENDU



Lors du conseil communautaire du 8 avril dernier, les élus communautaires ont voté les 6 budgets (le budget principal et 5 budgets annexes). Dans un contexte financier très délicat (résultant de la crise COVID cf encart) et dans l'objectif (obligatoire de par la loi) d'équilibrer le budget principal, les élus ont été contraints de prendre la difficile décision d'une légère augmentation de la fiscalité afin de pouvoir maintenir un niveau d'investissement important et inégalé (depuis la création de la Communauté) et ainsi bénéficier au maximum des crédits dégagés par l'Etat dans le cadre du « plan de relance ».

Depuis sa création en 2014, la CCTA n'avait jamais augmenté les impôts (la part lui revenant). La fiscalité sur le foncier bâti évolue de 9,73% à 10,70% et le foncier non bâti évolue de 16,89% à 18,58%.

L'objectif des élus est de permettre à la communauté de communes d'investir pour l'avenir du territoire et de rendre ce dernier toujours plus attractif.

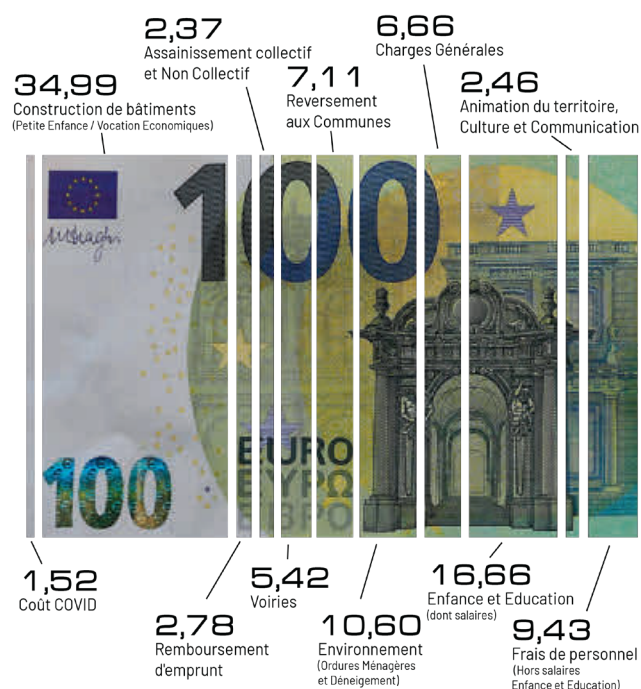
## UN PROGRAMME AMBITIEUX

- ✓ Le lancement des travaux d'ouvrages d'arts
- ✓ La fin des travaux pour le Centre d'Hébergement à LIART
- ✓ Le lancement des travaux d'extension de la Maison de Santé de SIGNY-LE-PETIT
- ✓ Le lancement des études de maîtrise d'œuvre pour la salle de spectacle aux BROISES BASSES
- ✓ Le lancement des travaux pour le déplacement de la bibliothèque à MAUBERT FONTAINE
- ✓ Le lancement des études pour la mise en place d'une cuisine centrale
- ✓ La poursuite de l'élaboration du PLUI
- ✓ La création de deux restaurations scolaires à SIGNY-LE-PETIT et à LIART
- ✓ La réfection du bâti scolaire
- ✓ Le développement touristique de l'étang de la motte
- ✓ L'installation de bornes de recharges pour véhicules électriques

**9 M€**  
BUDGET DE  
FONCTIONNEMENT

**10,4 M€**  
D'INVESTISSEMENT

## QUE FAIT LA COMCOM AVEC 100€ ?



## LA COVID IMPACTE LES FINANCES

La crise liée à la Covid a nécessité de nombreuses adaptations et dépenses pour répondre aux exigences sanitaires : achats de masques pour le personnel et les élèves, achats de produits d'entretien en plus grande quantité, remplacements plus fréquents de personnels malades ou cas contact... La crise Covid a engendré **175000€** de dépenses supplémentaires.

S'ajoute à cela une perte de recette de **105000€** liée à la baisse de fréquentation due aux mesures sanitaires à l'École de Arts Vivants ou dans le périscolaire.

Au total, la crise sanitaire a coûté **280 000€** à la Communauté de communes pour la seule année 2020.



## SOUTIEN AUX ENTREPRISES

Instauré dès 2014, le dispositif d'aides aux Très Petites Entreprises (TPE) s'est élargi afin de répondre aux demandes des entrepreneurs du territoire.

Désormais, ce sont **3** dispositifs qui sont disponibles, répondant ainsi aux spécificités de la plupart des TPE.

### 1- CRÉATION D'ENTREPRISES

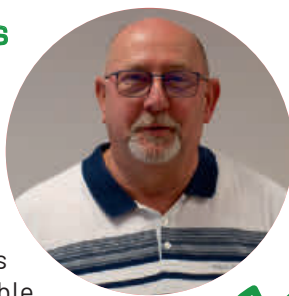
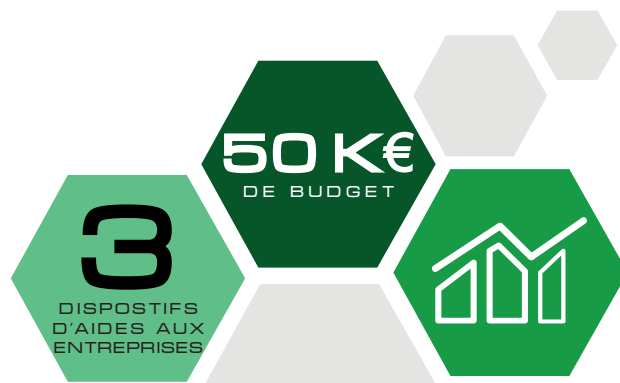
La Communauté de communes viendra en aide aux nouveaux entrepreneurs lors de la création d'entreprises, pour l'achat de matériels divers, l'achat d'un véhicule utilitaire. Le montant est fixé à 20% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 2000 € (majoration en cas d'embauche). La dépense minimale éligible subventionnable est de 5 000 € HT.

### 2- REPRISE D'ENTREPRISES

La comcom soutient aussi la reprise d'entreprise, par l'intermédiaire d'une avance remboursable pouvant aller jusqu'à 10.000 € avec un maximum de 30% du montant des dépenses éligibles HT.

### 3- INVESTISSEMENT

Enfin, la comcom maintient son ancien dispositif d'aides aux entreprises. Un coup de pouce est donné pour les entreprises embauchant en CDI une personne lors de l'investissement. Le montant est fixé à 20% des dépenses éligibles avec un plafond maximum de 2000 € (majoration en cas d'embauche). La dépense minimale éligible subventionnable est de 5 000€ HT.



**JEAN-PIERRE JARLOT**

**VICE-PRÉSIDENT  
COMMISSION ÉCONOMIE**



Nous avons fait évoluer les dispositifs d'aides aux entreprises afin de mieux ajuster l'offre aux besoins des entrepreneurs du territoire.

Les artisans, les commerçants et les entrepreneurs doivent pouvoir s'y retrouver rapidement, et ne pas perdre un temps précieux. La simplicité et la lisibilité des aides ont donc été les maîtres mots de notre réflexion.

La Communauté de communes se doit d'être toujours à l'écoute et pouvoir répondre aux questions des entreprises locales, particulièrement les Très Petites Entreprises qui composent une grande partie de notre tissu économique. Le développement économique de nos entreprises est notre intérêt à tous.



## UN NOUVEAU COMMERCE À MON IDÉE

Un nouveau commerce s'est installé à Mon Idée et a ouvert le 2 mars dernier : Luma Fleuriste.

Comme son nom l'indique, il s'agit d'une fleuriste, Barbara Lambert, proposant des compositions florales originales, des plantes ou encore des objets de décoration. Elle vient combler un manque depuis la fermeture du fleuriste d'Auvillers-les-Forges et rejoint sa consœur : Le Petit Atelier à Signy-le-Petit. Un large territoire à couvrir pour ces 2 jeunes fleuristes.

Barbara Lambert a fait une demande d'aide à la création d'entreprise qui est en cours auprès de la Comcom.

Cette ouverture est à saluer en cette période de crise sanitaire où de nombreuses entreprises connaissent des difficultés.





## PLUI UNE NOUVELLE ÉTAPE

Après un année 2020 qui a vu l'avancement du Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (P.L.U.I.) retardé par la crise sanitaire, le travail des élus (communes et communauté de communes) se poursuit en partenariat avec les acteurs locaux (agriculteurs notamment) et avec l'assistance du Bureau d'études DUMAY, de l'atelier des Territoires et de la Chambre d'Agriculture des Ardennes.



**ALEXANDRA JEANTY- MARQUIGNY**

**VICE-PRÉSIDENTE COMMISSION AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE**

Ainsi la première étape de l'élaboration du PLUI, à savoir le diagnostic territorial s'achève. Cet état des lieux exhaustif et partagé (issu de nombreuses réunions sur le terrain) a pour objectif de poser une base de travail commune.

Quatre ateliers se sont / vont se déroulés avec les élus communaux et communautaires :

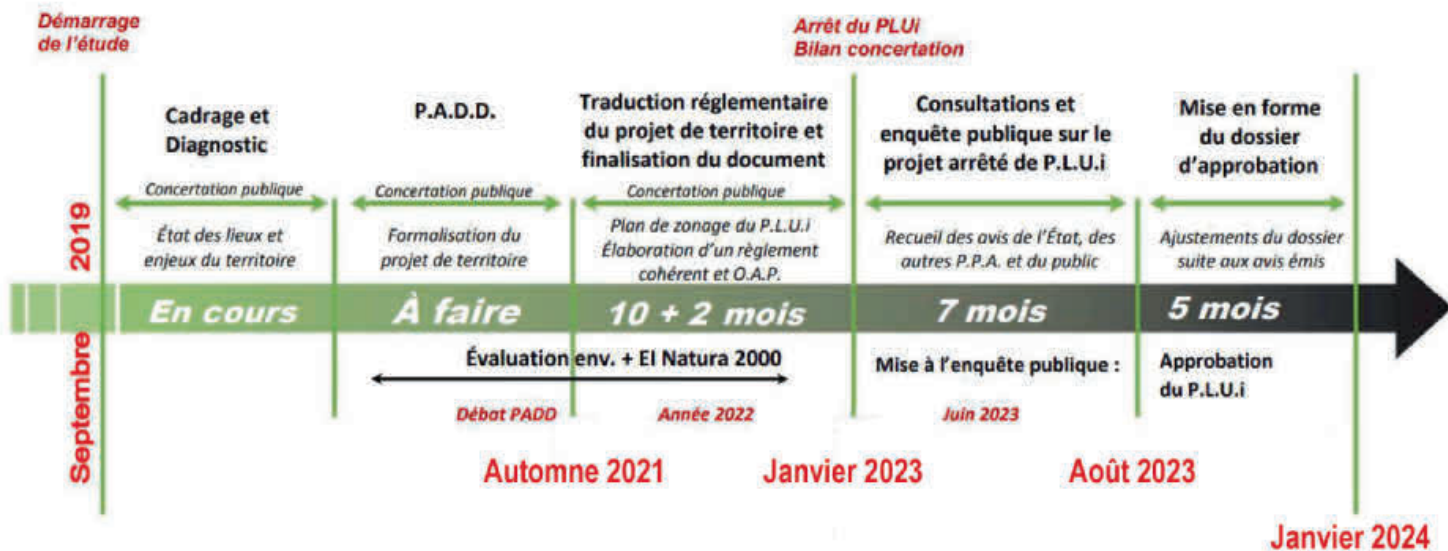
- Agriculture - 18 février 2021
- Urbanisme et Habitat - mai 2021
- Environnement - 20 mai 2021
- Economie - 25 mai 2021

Ainsi, une nouvelle étape du P.L.U.I. va pouvoir démarrer avec l'élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) toujours en étroite collaboration avec les communes. De

Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (P.A.D.D.) est la clé de voute du P.L.U.I. au sens où il détermine les grandes orientations d'aménagement du territoire pour les années à venir.

Il doit donc être partagé par tous les élus de notre territoire. Dans cet objectif, la Communauté de communes va poursuivre la concertation avec les élus du territoire.

nouveaux ateliers (avec l'ensemble des élus du territoire) se dérouleront afin de travailler ensemble cette étape essentielle de l'élaboration du P.L.U.I.



## FIBRE OPTIQUE.....

Sur tout le territoire les équipes de Losange creusent des tranchées et déroulent la fibre optique le long de nos routes de campagnes, jusqu'au coeur de nos villages.

Une grande partie de nos communes doit être raccordée d'ici la fin de l'année ou le premier semestre 2022.

La Communauté de communes finance **100€** par foyer pour le déploiement de la fibre au côté de l'État, du département et de la Région.



## OPÉRATION DE REVITALISATION DES TERRITOIRES

La Communauté de communes et six communes répertoriées comme Bourgs Centres (Signy-le-Petit, Maubert Fontaine, Auwillers-les-Forges, Liart, Rouvroy-sur-Audry et Rumigny) travaillent de concert pour mettre en place une convention « Opération de revitalisation des territoires » en contractualisant avec l'État et d'autres partenaires.

L'objectif affiché est de redynamiser les centres bourgs en renforçant l'attractivité au niveau des commerces, des services, des logements (notamment avec un travail sur les logements vacants ou indignes), du cadre de vie.

L'ensemble du dispositif se trouve également renforcé sur la commune de Signy le Petit qui a obtenu le label « Petite Ville de demain » grâce à l'appui de la Communauté de communes.

Ce conventionnement ORT permet également à ces communes de devenir éligibles au dispositif de défiscalisation immobilière « Denormandie ».

Afin de mener à bien les actions prévues dans la convention « ORT », la Communauté de communes est en cours de recrutement d'un « chef de projet » chargé de la mise en place et du suivi desdites actions.

Ce poste est financé par l'Etat à hauteur de 75% pendant 5 ans.



Du travail en perspective pour rendre le territoire toujours plus accueillant et innovant.

## INONDATIONS : LA COMCOM AU SECOURS



Les Heneaux, commune de la Férée. Le long de la butte un ruissellement inonde l'habitation de Mr Wallerand à chaque forte pluie. Plus dangereux encore, une large flaque envahit la départementale en contrebas, accompagnée de nombreux gravillons drainés par le flux. S'ajoute à cela la détérioration de la voirie intercommunale. Une situation hélas trop classique : la transformation d'une pâture en culture en amont de la butte, le labourage dans le sens de la pente, l'absence d'arbres ou de haies ne permettant plus la retenue de l'eau, entraînent le ruissellement qui inonde voiries et habitations.

La Communauté de Communes décide d'agir et engage des travaux: création d'un drain et d'une rigole pour gérer les eaux pluviales. Un investissement de **15 233€ TTC** qui a permis de sécuriser l'habitat et la voirie.

« La Communauté de communes a été très réactive et a effectué un travail rapide et de qualité pour régler la situation. »

**MONSIEUR WALLERAND  
HABITANT DE LA FEREE**





## REPAS EN CLASSE

Depuis le 25 janvier, les élèves des 8 écoles d'Ardennes Thiérache restent dans leurs classes pour le déjeuner du midi. Une mesure prise pour limiter le brassage et la propagation du virus.

Les agents du service scolaire ont donc dû procéder à une réorganisation complète. Il a fallu racheter du matériel (des couverts dans certaines écoles), louer des fours que l'on a installé dans une salle de classe vacante, troquer les carafes pour des bouteilles d'eau, et la vaisselle pour des assiettes compostables. La communauté de communes a pu compter sur le prêt de matériel de mairies sur certains sites.

Le collège multisite qui sert les écoles de Signy et Liart ne pouvait acheminer les repas en classe. Ces deux sites sont maintenant fournis par notre prestataire API et servis en classe par les agents de la comcom qui assurent après chaque repas la désinfection des classes de toutes les écoles. Pour effectuer ce service, il a donc également fallu renforcer les équipes ponctuellement.

Les enfants eux sont très heureux de ce changement. Les pauses déjeuners sont moins bruyantes et facilitent les échanges.



CANTINES  
VIGILANCE  
ACCRUE

550 REPAS

SONT SERVIS CHAQUE JOURS  
DANS NOS CANTINES.

35 AGENTS

ASSURENT LE SERVICE ET  
NETTOYAGE.



## MERCI À NOS 35 AGENTS NETTOYAGE DES ECOLES



ANAIS LAMBERT  
ETEIGNIERES



CAROLINE DEVOS  
MAUBERT-FONTAINE

35 agents de nettoyage assurent la désinfection des écoles de la Communauté de communes. Depuis plus d'un an et le début de la crise sanitaire, ils et elles ont dû s'adapter aux protocoles changeant régulièrement. En première ligne, avec une conscience professionnelle et un sens accru de l'importance de leur mission, ils et elles se sont montrés attentifs à chaque geste pour protéger au mieux la santé des enfants du territoire. Ils et elles ont ainsi contribué à ralentir la progression de l'épidémie. A tous, un grand

# MERCI



ANNIE MAQUART  
MAUBERT-FONTAINE



NADEGE ROLAND  
LIART



MARIANNE CARUZZI  
LIART



PASCALE BORGNIET  
RUMIGNY

## A L'ÉCOLE, ON CRACHE... DANS DES TUBES !

Afin de mieux détecter la circulation du virus Covid19 et d'en ralentir la chaîne de contamination, une grande campagne de tests salivaires COVID19 s'est déroulée du 11 au 16 mars.

**08** sites scolaires de notre territoire ont été mobilisés : Auvillers-les-Forges, Eteignières, Rouvroy-sur-Audry, Liart, Signy-le-Petit, Maubert-Fontaine, Aubigny-les-Pothées et Rumigny.



**03** agents de la Croix-rouge ont été dépêchés par l'Agence Régionale de Santé. Les directeurs d'école, des parents d'élèves volontaires et des agents de la Comcom ont aidé pour accompagner les enfants de la salle de cours au lieu de prélèvement.



**02** agents de la Communauté de communes ont assuré la partie administrative, étiquetant les tubes pour chaque élève, s'assurant de n'oublier personne.



**750** enfants ont été testés. Chaque enfant doit déposer un peu de salive dans un tube. Pas toujours facile pour les plus petits. Lorsque les enfants n'y arrivent pas par eux-mêmes, la préleveuse use d'une petite pipette à usage unique. Opération totalement indolore.



## LE DROIT À L'ÉCOLE POUR TOUS

Tous les enfants ont le droit d'aller à l'école. C'est un fondement de notre société. Mais pour certains, c'est plus difficile.

Les enfants en situation de handicap ont souvent besoin d'une aide matérielle ou humaine pour pouvoir aller à l'école. Sans accès à l'école, c'est leur avenir scolaire et professionnel qui est en danger.

Ainsi à l'école de Rouvroy-sur-Audry, Emy, élève en moyenne section, a besoin d'un fauteuil adapté pour pouvoir assister au cours.

La Communauté de communes intervient et commande un fauteuil sur mesure. L'investissement porté par la Communauté de communes s'élève à 2683 euros TTC.

Mais ce fauteuil est bien plus qu'un accès à l'école pour une enfant en situation de handicap. C'est aussi la possibilité pour l'ensemble des élèves de la classe de cotoyer et se lier d'amitié avec Emy. C'est la possibilité de comprendre les difficultés liées au handicap, c'est apprendre des différences et accepter la diversité à l'école comme dans la société.

Une leçon de vie apprise très tôt qui accompagnera tous ces enfants pour le reste de leur vie.



## LA VACCINATION AVANCE !

La Communauté de communes poursuit son action d'organisation et d'accompagnement de la vaccination sur le territoire.

En amont, les agents de la Communauté de communes assurent la prise de rendez-vous et la gestion du planning de vaccination. Puis lors de la vaccination, des volontaires d'Ardenne Thiérache gèrent l'accueil des patients, la gestion du dossier administratif et la prise du second rendez-vous pour l'injection de la seconde dose.

Grâce à cette assistance, la Maison de santé de Signy-le-petit parvient à vacciner jusque 378 personnes en une journée (1<sup>ères</sup> et 2<sup>ème</sup> doses.) Les agents de la Communauté de communes étaient également présents en soutien lors d'une cession de vaccination organisée à Rouvroy-sur-Audry. Les pharmaciens et médecins libéraux du territoire avancent également sur la vaccination.

Ainsi, l'ensemble des personnes de plus de 50 ans qui se sont manifestées auprès de la Communauté de communes ont été vaccinées. Si vous souhaitez être vacciné, vous pouvez toujours nous contacter ou prendre contact avec votre médecin personnel.



PRISE DE  
RENDEZ-VOUS



03 24 26 13 31



contact@ardennesthierache.fr



4-6 impasse de la fontaine  
Maubert-Fontaine

## ELECTIONS : VACCINATIONS DES ASSESSEURS

En prévision des élections Régionales et Départementales, 160 assesseurs ont été vaccinés le 8 mai à Auvillers-les-forges et Signy-le-Petit. Ils pourront ainsi recevoir leur seconde injection à temps et être mieux protégés lorsqu'ils tiendront les bureaux de vote, les 20 et 27 juin.



## STÉRILISATION DES CHATS



Les chats sauvages prospèrent sur le territoire. S'ils sont inoffensifs pour les humains, ils peuvent détruire la population d'oiseaux locale et transmettre des maladies aux chats domestiques. Leur prolifération nécessite une réaction pour contenir leur nombre à un niveau acceptable.

La police municipale mutualisée procède actuellement à des captures de manière douce, en appâtant avec de la nourriture, pour les emmener à la clinique vétérinaire où ils sont stérilisés. Soucieux du bien-être animal, la police les relâche à l'endroit où ils ont été prélevés afin qu'ils ne soient pas perturbés.

Plus de 35 chats ont été identifiés pour être ainsi opérés. Le coût de l'opération, réduit grâce au partenariat avec les cliniques vétérinaires et les aides de la fondation Brigitte Bardot, est supporté par les communes où sont prélevés les chats. Un travail de patience qui permettra de réguler la population féline à long terme.



**SIGNY**  
11 JUIN

L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES ARTS VIVANTS lancera le festival le 11 juin.

## LES PETITS SIGNES MUSICAUX

Avec les beaux jours, les animations culturelles vont pouvoir reprendre, dans le respect des règles sanitaires bien entendu.

A partir du 11 juin, c'est le lancement de la 7<sup>ème</sup> édition du FESTIVAL DES PETITS SIGNES MUSICAUX qui vous propose cette année encore une diversité de concerts répartis sur le territoire. Du rock au classique en passant par le funk/hip-hop, le gospel ou encore le blues, il y en a pour tous les goûts.

C'est L'ÉCOLE INTERCOMMUNALE DES ARTS VIVANTS qui ouvre le festival le 11 juin à Signy-le-Petit. Malgré une saison perturbée par le Covid, les élèves présenteront concert et spectacle de danse. Le groupe COSMIC HILL vous fera ensuite vibrer aux rythmes Funk/Hip-hop.

Le duo AMPLITUDE jouera un large répertoire pop-rock pour le plaisir du grand public.



**HANNAPES**  
12 JUIN

Le 12 juin, Le fréty accueillera l'ensemble MIRABEL, leur musique classique et créations plastiques. Ce même jour, le duo AMPLITUDE présentera un répertoire pop-rock pour un large public à Hannapes.

Le 18 juin HONOLULU BLUES 432 étendra son rock progressif mêlé de blues à Rumigny tandis que l'association ROSE SEMOY présentera ses peintures.



**LOGNY-BOGNY**  
26 JUIN

Reprenant les meilleurs titres de Téléphone, le groupe BOMBES HUMAINES ravira le public à Logny-Bogny.

Le 20 juin les POURKOAPAS présenteront un spectacle de rue déjanté sur le développement durable à Blanchefosse-et-Bay.

Le 26 juin c'est au tour de Logny-Bogny de s'enflammer sur les reprises de Téléphone par le groupe BOMBES HUMAINES.

Enfin, le 27 juin le festival se clôturera à Estrebay avec le trio GOSPEL TIME mêlant Gospel, soul et blues.

## Festival LES PETITS SIGNES MUSICAUX

Du 11 au 28 juin  
2021

### COVID

Les buvettes et restaurations qui se tiennent traditionnellement chaque année dépendent de l'évolution de la crise sanitaire. Dans tous les cas, nous demandons à chacun de respecter les consignes sanitaires.

CONCERTS GRATUITS  
ET OUVERTS À TOUS



# 2021 LES SOIRÉES CINÉMA EN PLEIN AIR



2 juillet  
22h30

**CHILLY**  
à côté de l'Église

16 juillet  
22h30

**MAUBERT  
FONTAINE**  
Stade de foot

23 juillet  
22h30

**MARLEMONT**  
devant la mairie

6 août  
22h00

**SIGNY-LE-PETIT**  
Stade de foot

★ **GRATUITES et OUVERTES à TOUS**

RÉSERVATION **OBLIGATOIRE** AU 03 24 26 13 31  
ou à [animation@ardennesthierache.fr](mailto:animation@ardennesthierache.fr)

PROTÉGEONS-NOUS LES UNS LES AUTRES

